



PROJET IREE-MONO

INITIATIVE REGIONALE POUR L'EAU ET L'ENVIRONNEMENT DANS LE BASSIN TRANSFRONTALIER DU FLEUVE MONO

Termes de référence

Recrutement d'un(e) consultant(e) national(e)
environnementaliste contribuant au développement de
l'Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) pour les eaux
du bassin transfrontalier du fleuve Mono
(Bénin & Togo)

[AC/OSS/IREE_Rapport_Environnement_Bénin/Togo-IREE-MONO/260225-5]

Février 2025

Table des matières

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	3
2. OBJET.....	4
3. RESPONSABILITÉS ET TACHES DU/ DE LA CONSULTANT(E)	4
4. RESULTATS ATTENDUS.....	5
5. METHODOLOGIE	5
5.1.Analyse des impacts environnementaux	5
5.2.Évaluation économique des biens et services environnementaux.....	6
6. PROFIL ET QUALIFICATIONS DU CONSULTANT	6
6.1.Formation/Éducation	6
6.2.Expérience et compétences	6
7. LIVRABLES, DURÉE ET RÉMUNÉRATION.....	7
7.1.Livrables	7
7.2.Rémunération	7
8. PRÉSENTATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE.....	8
9. ÉVALUATION DES OFFRES	8
9.1.Evaluation technique	8
9.2.Evaluation financière.....	8
9.3.Evaluation finale.....	9
10. MODALITÉS DE SOUMISSION.....	9
ANNEXE	10
<i>Annexe 1. Fiche de soumission de la proposition financière</i>	<i>10</i>
<i>Annexe 2. Ventilation du prix forfaitaire.....</i>	<i>11</i>
<i>Annexe 3. Modèle de déclaration sur l'honneur</i>	<i>12</i>

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) est une organisation internationale à vocation africaine, créée en 1992 et basée à Tunis depuis 2000. Il compte parmi ses membres 35 pays (28 pays africains¹ et 7 pays non-africains), 13 organisations régionales dont des organisations des Nations Unies ainsi que 3 organisations non gouvernementales. L'OSS a pour mission d'appuyer ses pays membres africains dans la gestion durable de leurs ressources naturelles dans un contexte de changement climatique particulièrement défavorable. Son action se situe principalement dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches de l'Afrique.

Dans le cadre de ses efforts pour promouvoir la gestion durable des ressources en eau, l'OSS participe activement à la gestion intégrée et concertée des bassins transfrontaliers, dont le fleuve Mono. Situé en Afrique de l'Ouest, ce bassin transfrontalier couvre une superficie de 24 300 km², partagée entre le Bénin (3 000 km²) et le Togo (21 300 km²). Le fleuve Mono, long de 530 km, s'écoule du nord au sud pour se jeter dans l'océan Atlantique. En 2020, la population du bassin était estimée à 3 500 000 habitants, dont 58 % vivent au Togo et 42 % au Bénin.

Le fleuve Mono entretient des relations hydrauliques assez importantes (alimentation /décharge /protection) avec le système aquifère sédimentaire du bassin du Kéta étendu sur environ 33 600 km² et partagé par le Nigéria (40%), le Bénin (39 %), le Togo (11%) et le Ghana (10%). Les aquifères du bassin du Kéta sont parmi les plus productifs et les plus exploités dans ces pays. En exemple, la portion nationale de l'aquifère au Bénin occupe 10% de la superficie totale du pays mais englobe près de 35% des ressources en eau souterraines disponibles pour le pays, et abrite plus de 65% de sa population. Au Togo, 70% des besoins en approvisionnement en eau publique sont assurés par l'aquifère qui n'occupe que 6% de la superficie du territoire national et abrite 40% de la population du pays.

Le bassin du fleuve Mono joue un rôle essentiel dans les activités socio-économiques locales, notamment l'agriculture irriguée, la production hydroélectrique, la pêche, l'élevage, l'exploitation minière et le tourisme. Il constitue également un refuge pour une biodiversité exceptionnelle et contribue à la stabilisation du microclimat régional. Toutefois, ce bassin est confronté à des problèmes majeurs, parmi lesquels la dégradation des ressources en eau et des écosystèmes (actions anthropiques et autres), les impacts du changement climatique telles que les inondations et les sécheresses récurrentes, le faible niveau de maîtrise et de valorisation des ressources hydriques. Ces pressions, combinées à une forte croissance démographique, exacerbent les vulnérabilités des populations locales et menacent la durabilité des ressources en eau et des écosystèmes associés du bassin.

En vue d'apporter des réponses appropriées et durables à ces problèmes majeurs, l'Autorité du Bassin du Mono (ABM), en partenariat avec l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), le Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest (GWP-AO), l'OSS et les institutions nationales compétentes de ses deux pays membres, a développé le projet « Initiative Régionale pour l'Eau et l'Environnement dans le bassin transfrontalier du fleuve Mono (IREE-Mono) », approuvé pour financement par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) en décembre 2023.

Ce projet régional a pour objectif d'assurer le développement durable et la résilience écologique du bassin du fleuve Mono par le renforcement de la gouvernance, des capacités et la planification participative de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), par les communautés ainsi que le renforcement de la coopération entre le Togo et le Bénin.

¹ Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Erythrée, Ethiopie, Gambie, Guinée Conakry, Guinée-Bissau, Kenya, Libéria, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Nigeria, Ouganda, République centrafricaine, Sénégal, Somalie, Soudan, Tchad & Tunisie

Dans le cadre du projet IREE-Mono, il est prévu de réaliser une Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) afin d'identifier les principaux défis et opportunités liés à la gestion durable du bassin. Cette ADT constituera une base technique pour l'élaboration d'un Programme d'Action Stratégique (PAS) du bassin Mono.

L'approche ADT/PAS consiste dans un premier temps à élaborer des ADT nationales au Bénin et au Togo, en s'appuyant sur des études thématiques portant sur les impacts climatiques, environnementaux, socio-économiques, juridiques et institutionnels. Une fois validées et adoptées par les pays, les ADT nationales mèneront au développement des rapports thématiques régionaux, lesquels constitueront la base pour la préparation de l'ADT régionale.

Des consultants nationaux seront recrutés dans chaque pays pour mener ces études thématiques spécifiques, avec le soutien du Comité Transfrontalier, afin d'assurer la qualité et la pertinence des analyses à l'échelle locale.

2. OBJET

La mission a pour objet de produire une analyse approfondie des dynamiques environnementales y compris leurs impacts liés aux ressources en eaux de surface et souterraines du bassin du Mono. Il s'agira :

- D'améliorer la compréhension des impacts environnementaux des problématiques transfrontalières sur les écosystèmes et les services environnementaux associés aux ressources en eaux de surface et souterraines ;
- D'identifier les pressions environnementales majeures et les zones critiques nécessitant des interventions prioritaires pour préserver les ressources et les écosystèmes ;
- De réaliser une analyse économique des biens et services environnementaux pour quantifier leur valeur et démontrer les bénéfices de leur gestion durable ;
- De proposer des recommandations stratégiques pour une gestion durable et résiliente des ressources en eau de surface et souterraines, en intégrant les dimensions environnementales et économiques.

3. RESPONSABILITES ET TACHES DU/ DE LA CONSULTANT(E)

Sous la supervision de la coordonnatrice de la composante 1 du projet basée à l'OSS, le(la) consultant(e) travaillera en étroite collaboration avec l'Unité de Gestion du Projet (UGP), l'ABM et le GWP-AO, les parties prenantes nationales et les autres experts intervenant dans le cadre du processus d'élaboration de l'ADT, et devra réaliser les prestations suivantes :

- Collecter et analyser les documents existants relatifs au bassin du Mono d'intérêt pour la présente mission de consultation, incluant les rapports antérieurs et les études pertinentes sur la gestion des ressources en eau de surface et souterraines et la prise de dimensions environnementales dans le bassin du Mono ;
- Mener une analyse des impacts environnementaux des problématiques transfrontalières prioritaires liées aux ressources en eau de surface et souterraines identifiées par le Comité Transfrontalier ;
- Examiner les documents et rapports de mission similaires en lien avec le bassin transfrontalier du Mono, avec un accent particulier sur les analyses environnementales des problématiques transfrontalières, les données écologiques, et les approches de gestion durable des ressources en eau de surface et souterraines ;
- Mener une analyse des biens et services environnementaux à l'échelle du bassin, dans le but de prévenir, réduire et éliminer les risques majeurs transfrontaliers identifiés, tout en préservant et maintenant les ressources naturelles, en particulier les eaux de surface et souterraines ;



- Cartographier les problématiques majeures en décrivant l'ampleur géographique des impacts environnementaux, les foyers critiques associés aux problématiques transfrontalières en lien avec ressources en eau de surface et souterraines à l'échelle du bassin ;
- Rédiger un rapport thématique national, consolidant les résultats des analyses environnementales et intégrant des recommandations adaptées au contexte national afin d'optimiser la gestion des impacts environnementaux sur les ressources en eau de surface et souterraines et les écosystèmes associés du bassin du Mono ;
- Participer à un atelier national pour présenter les résultats, recueillir les commentaires des parties prenantes, et intégrer leurs observations dans la version finale des résultats ;
- Produire un rapport thématique final qui tient compte des suggestions et observations formulées au cours de l'atelier national.

4. RESULTATS ATTENDUS

- Une compréhension renforcée des impacts environnementaux des problématiques transfrontalières ainsi que de leurs effets sur les écosystèmes et les services environnementaux associés aux ressources en eau de surface et souterraines dans le bassin du Mono ;
- L'identification des pressions environnementales majeures et des zones critiques, nécessitant des interventions prioritaires pour préserver les ressources en eau de surface et souterraines ainsi que les écosystèmes y associés vulnérables dans le bassin du Mono ;
- Une cartographie des problématiques environnementales, mettant en évidence l'étendue géographique des impacts, les zones critiques et les foyers ardents associés aux problématiques transfrontalières dans le bassin du Mono ;
- Une analyse économique des biens et services environnementaux, quantifiant leur valeur et démontrant les bénéfices d'une gestion durable des ressources en eau de surface et souterraines pour soutenir les décisions stratégiques dans le bassin du Mono ;
- Des recommandations stratégiques adaptées, pour une gestion durable et résiliente des ressources en eau de surface et souterraines, intégrant les dimensions environnementales et économiques dans le bassin du Mono ;
- Un rapport thématique national consolidé, intégrant les résultats des analyses, les zones critiques identifiées, et les recommandations pour orienter les stratégies de gestion durable des ressources en eau du bassin ;
- Présentation des résultats lors d'un atelier national, permettant de valider les conclusions et recommandations avec les parties prenantes nationales.

5. METHODOLOGIE

5.1. Analyse des impacts environnementaux

Le but de cette étape est d'examiner les impacts environnementaux de chaque problème transfrontalier majeur liés aux ressources en eau de surface et souterraines du bassin Mono. Une approche logique pour faciliter le processus est le développement d'indicateurs robustes et pertinents de l'état de l'environnement, des indicateurs d'impact et de pression pour lesquels les données sont disponibles. Ces indicateurs auront plusieurs formes d'utilisation :

- Les **indicateurs du statut** sont utilisés pour décrire les caractéristiques physiques et géographiques, le statut socio-économique et environnemental ;
- Les **indicateurs d'impact** décrivent et quantifient les impacts de chaque problème transfrontalier ;



- Les **indicateurs de pression** justifient les chaînes causales élaborées pour résoudre les problèmes prioritaires transfrontaliers.

À la fin de l'analyse de chacun des impacts environnementaux transfrontaliers, le consultant devra suggérer les actions à entreprendre pour réduire le(les) risques transfrontalier(s) correspondant(s).

5.2. Évaluation économique des biens et des services environnementaux

Afin de réaliser une ADT efficace et de concevoir un PAS qui peut être approuvé par les pays, il est essentiel de disposer d'une estimation de la valeur économique des biens et des services environnementaux associés au bassin du Mono. Cette évaluation aidera à démontrer les avantages de la gestion durable des ressources en eau de surface et souterraines, incitant les pays participants à investir dans les actions prioritaires identifiées dans le PAS.

Le(a) consultant(e) devra intégrer ces étapes dans une démarche participative, en collaboration étroite avec les parties prenantes nationales et locales, y compris le Comité Transfrontalier et les autres consultants thématiques impliqués dans le projet.

6. PROFIL ET QUALIFICATIONS DU CONSULTANT

6.1 Formation/Éducation

Le/la consultant(e) devra être titulaire d'un Master, d'un diplôme d'Ingénieur ou d'un Doctorat en environnement, gestion des ressources naturelles, économie environnementale ou tout autre domaine connexe en lien avec les problématiques environnementales et la gestion des ressources en eau.

6.2 Expérience et compétences

- Avoir un minimum de cinq (05) années d'expérience dans la réalisation d'études environnementales pour des projets de gestion des ressources en eau et de développement durable ;
- Expérience confirmée dans l'évaluation des impacts environnementaux des problématiques transfrontalières, en particulier dans un contexte de gestion intégrée des bassins fluviaux ;
- Bonne maîtrise des approches de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et des concepts de préservation des écosystèmes et de services environnementaux ;
- Expérience avérée dans la mise en œuvre de projets de développement impliquant l'analyse des dimensions environnementales, notamment en Afrique de l'Ouest ;
- Compétences avérées en cartographie environnementale et en identification des zones critiques pour la gestion des risques liés à la dégradation des écosystèmes ;
- Aptitude à formuler des recommandations stratégiques adaptées, basées sur une analyse rigoureuse des impacts environnementaux et économiques ;
- Expérience confirmée en facilitation de consultations multi-acteurs et en collaboration avec les parties prenantes nationales et régionales ;
- Excellentes compétences rédactionnelles et communicationnelles en français et/ou en anglais, consolidant des analyses environnementales complexes et des recommandations ciblées ;
- Facilité à travailler en équipe multidisciplinaire et à collaborer efficacement avec divers acteurs, incluant les institutions gouvernementales, les collectivités locales et les Organisations internationales ;
- Bonne maîtrise des outils bureautiques (MS Word, MS Excel, MS PowerPoint) et familiarité avec les logiciels spécialisés pour la cartographie et l'analyse des données environnementales.



7 LIVRABLES, DUREE ET REMUNERATION

7.1 Livrables

- **Livrable 1 : Rapport de démarrage.** Ce document comprendra un plan de travail détaillé, un chronogramme précis, ainsi que les premières orientations méthodologiques pour la collecte et l'analyse des données sur les impacts environnementaux dans le bassin du Mono. Il devra être soumis **quinze (15) jours** après la réunion de cadrage.
- **Livrable 2 : Rapport intermédiaire.** Ce rapport présentera une synthèse des données environnementales collectées, une analyse préliminaire des impacts environnementaux transfrontaliers sur les ressources naturelles du bassin du Mono, ainsi qu'une identification des lacunes et des données manquantes. Il devra être soumis **quarante-cinq (45) jours** après la signature du contrat.
- **Livrable 3 : Rapport final.** Ce document détaillera l'ensemble des activités réalisées, les méthodologies employées, les résultats obtenus, ainsi que des recommandations stratégiques pour la préservation et la gestion durable des ressources naturelles et écosystèmes du bassin. Il devra être soumis **trente (30) jours** après la validation du rapport intermédiaire et sera présenté lors d'un atelier national par le consultant. Ce rapport prendra en compte toutes les observations issues de l'atelier national.

Tableau 1 - Liste de livrables, efforts et échéances

Livrable	Effort Homme/jour	Dates de réception
L1 : Rapport de démarrage – Plan de travail, chronogramme et méthodologie pour l'analyse des impacts environnementaux dans le bassin du Mono.	2	Quinze (15) jours après la réunion de cadrage
L2 : Rapport intermédiaire – Synthèse des données collectées, analyse préliminaire des impacts environnementaux et identification des lacunes.	10	Quarante-cinq (45) jours après la signature du contrat
L3 : Rapport final – Résultats consolidés, méthodologies employées et recommandations stratégiques intégrant les observations de l'atelier national.	08	Trente (30) jours après la validation du livrable 2
Total	20	

7.2 Rémunération

La durée totale de la mission est estimée à **20 hommes/jour répartis sur une période calendaire de trois (03) mois**, selon le **Tableau 1**.

Le paiement sera effectué en **trois tranches**, comme suit :

Tableau 2 - Modalités de paiement de la consultation

Tranches	Conditions de paiements	Montant
Tranche 1	Validation du Rapport de démarrage (L1) par l'OSS	20 % du montant total du contrat
Tranche 2	Validation du Rapport intermédiaire (L2) par l'OSS.	40% du montant total du contrat
Tranche 3	Validation du Rapport final (L3) par l'OSS après intégration des observations de l'atelier national.	40% du montant total du contrat

NB : les délais réservés à la validation des livrables ne sont pas comptabilisés



8 PRESENTATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre une offre technique et une offre financière.

8.1 Offre technique

L'offre technique doit inclure les éléments suivants :

- Une proposition technique (5 pages max) justifiant la qualification du/de la consultant(e) à fournir un service de haute qualité dans les délais requis. Cette proposition devra inclure une brève compréhension de la mission assortie de commentaires et de suggestions, une méthodologie succincte, l'approche envisagée, ainsi qu'un plan de travail précisant les livrables et leur lien avec les modalités de paiement ;
- Un Curriculum Vitae (CV) signé démontrant le niveau de formation requis et l'expérience du/de la consultant(e) dans des missions similaires et ce, conformément au modèle disponible sur le site de l'OSS : [[Modèle CV OSS](#)];
- Un tableau récapitulatif des références pertinentes en lien avec la mission du/de la consultant(e) ;
- Toute autre référence jugée utile par le (la) candidat(e) ;
- Une déclaration sur l'honneur dûment remplie (Annexe 3).

8.2 Offre financière

L'offre financière devra inclure :

- Une fiche de soumission de l'offre financière conformément au formulaire en Annexe 1 ;
- Une ventilation du prix forfaitaire (exprimé en USD) précisant l'ensemble des coûts de la mission, y compris les frais remboursables et divers, conformément au formulaire en Annexe 2.

9 EVALUATION DES OFFRES

9.1 Évaluation technique

L'évaluation et la comparaison de l'offre technique se fera séparément et indépendamment de toute considération financière. Elle sera notée sur **100 points sur la base des critères mentionnés dans le tableau ci- dessous**.

Pour être éligible, l'offre technique du candidat doit obtenir **la note minimum de 70 sur 100**.

9.2 Évaluation financière

L'évaluation financière ne concernera que les offres des soumissionnaires retenus après l'évaluation technique.

Les notes des offres financières (Nf) seront calculées comme suit :

$Nf = 100 \times Fm/F$, avec :

- Nf : Note financière du soumissionnaire
- Fm : Proposition financière la plus basse des offres techniques retenues
- F : Proposition financière du soumissionnaire



9.3 Evaluation finale

Les offres seront classées en fonction de leur note globale (NG) selon la formule suivante :

$$NG = [Nt \times (70\%)] + [Nf \times (30\%)]$$

- NG : Note globale
- Nt : Note technique
- Nf : Note financière

Le choix du sera porté sur l'offre ayant obtenu la note globale (NG) la plus élevée.

Tableau 3 : Barème de notation de l'offre technique

Éléments	Points
Diplôme : Minimum Bac+5 (Master, diplôme d'Ingénieur ou Doctorat) en environnement, gestion des ressources naturelles, économie environnementale ou tout autre domaine connexe en lien avec l'analyse environnementale et la gestion durable des écosystèmes.	20
Restitution analytique et reformulée d'une bonne compréhension de la mission, des responsabilités du(de la) consultant(e) et des objectifs de la mission.	10
Méthodologie de travail, incluant une approche claire et cohérente, structuration des étapes, adéquation avec les délais et pertinence du plan de travail en lien avec les objectifs spécifiques et le contexte de la mission.	20
Expérience confirmée du(de la) consultant(e) dans l'évaluation des impacts environnementaux des problématiques transfrontalières, en particulier dans un contexte de gestion intégrée des bassins fluviaux.	20
Références similaires du(de la) consultant(e) : Justification d'au moins trois (03) missions en lien avec l'évaluation des impacts environnementaux, la gestion durable des ressources naturelles ou l'intégration de stratégies environnementales dans des projets de développement en Afrique de l'Ouest. (10pts/mission)	30
Total	100

10 MODALITÉS DE SOUMISSION

Les candidatures doivent être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante : procurement@oss.org.tn en mentionnant la référence et le pays (Bénin ou Togo) : Recrutement d'un(e) Consultant(e) National(e) Environnementaliste contribuant au développement de l'Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) pour les eaux du bassin transfrontalier du fleuve Mono [AC/OSS/IREE_Rapport_Environnement_Bénin/Togo-IREE-MONO/260225-5] dans l'objet du mail.

La date limite de la réception des offres est fixée au **16 mars 2025 à 23h59** (Heure de Tunis) et 22h59 (GMT).

ANNEXE

Annexe 1. Fiche de soumission de la proposition financière

Offre adressée à (entité de passation de marché et d'élimination) :	
Date de l'offre financière :	
Numéro de référence du marché :	
Objet du marché :	

Le prix total de notre offre est : _____

Nous confirmons que les tarifs indiqués dans notre offre financière sont fixes et fermes pour la période de validité et ne feront l'objet d'aucune révision ou variation.

Offre financière autorisée par :

Signature : _____ **Nom** _____

Position : _____ **Date :** _____

Autorisé pour et au nom de :

Le Consultant : _____

Signature et cachet du représentant légal du
Consultant

Annexe 3. Modèle de déclaration sur l'honneur

Objet de l'appel d'offres :

Je, soussigné (nom et prénom) :

.....

Nationalité :

.....

Agissant en qualité de :

.....

Raison sociale :

.....

Adresse :

.....

Inscrit au registre du commerce sous le n°le

.....à.....

Matricule fiscal :

.....

• **Déclare sur l'honneur :**

1. N'avoir jamais été en liquidation judiciaire et n'avoir jamais fait l'objet d'aucune poursuite judiciaire pour quelques motifs que ce soit,
2. M'engager à ne pas recourir, par moi-même ou par personne interposée, à des pratiques pouvant être qualifiées de malversation, de fraude ou de corruption dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du présent marché,
3. M'engager dans le cas où mon offre est retenue, à respecter les procédures en vigueur à l'OSS et l'obligation de réserve et du secret professionnel pour tous les faits et/ou informations que j'aurais à connaître,

- **Certifie** l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration et dans les pièces fournies dans mon offre.

- **Certifie** que je n'ai aucun lien de parenté avec aucune personne recevant une rémunération quelconque de l'OSS.

- **Reconnais** avoir pris connaissance que toute imprécision ou erreur et tout manquement pouvant être relevé dans le contenu de mon offre ainsi que le non-respect des conditions de participation, sont des causes de rejet de ma candidature.

Fait à.....le.....

Signature et cachet du représentant légal du
Consultant

